DAUPHINE AM

Communication commerciale

La lettre de la gestion

Octobre 2026

Nos convictions par classe d'actifs
Focus sur la souveraineté énergétique
Notre positionnement

RHÉTORÈS

Document d'informations non contractuel – Dauphine AM, filiale de Rhétorès Groupe – 67 rue la Boétie 75008 Paris – Tel :01 47 20 58 07 – www.dauphine-am.fr *– agrément AMF n°GP-17000033*

Sommaire

01 **PRODUITS DE TAUX** 3

Marchés de taux, notre positionnement et la construction des portefeuilles obligataires

02 **ACTIONS** 8

Nos convictions thématiques, l'évolution des indices et notre positionnement

03 **MARCHÉS ÉMERGENTS** 14

Des gagnants très concentrés, une prudence de mise

04 **MATIÈRES PREMIÈRES** 16

Le pétrole, facteur de tension à court terme

05 **DEVISES** 18

Le dollar, amortisseur en cas de stress européen

AVERTISSEMENTS ET PRINCIPAUX RISQUES 20

Informations réglementaires

01

Produits de taux

Une prudence sélective, pas une sortie du marché obligataire

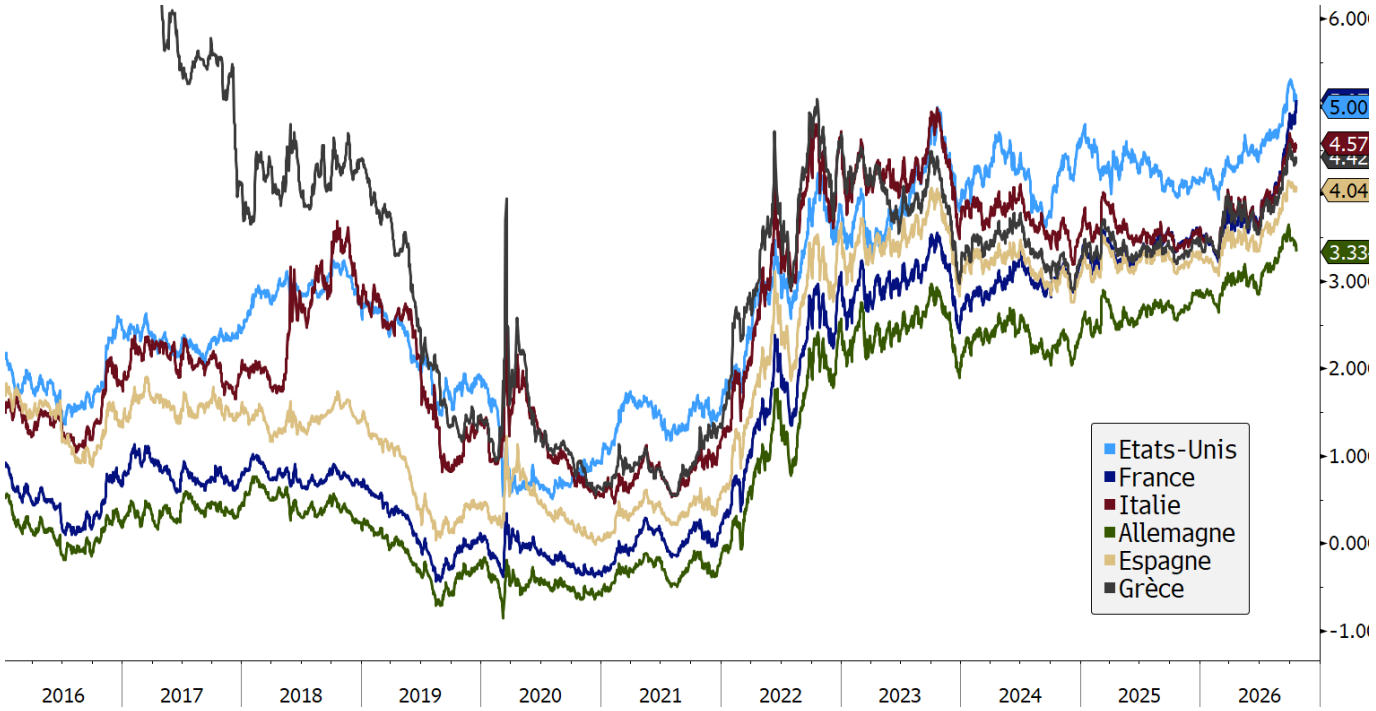
DANS CETTE PARTIE

Marchés de taux · Le crédit · Notre stratégie · Construction des portefeuilles

Marchés de taux : « il est urgent d'attendre »

Depuis le début de la guerre en Iran, les marchés obligataires ont changé de régime. La perspective de baisses de taux directeurs a disparu au profit d'un cycle de durcissement monétaire quasi généralisé : les marchés anticipent encore environ trois hausses en zone euro, deux aux États-Unis et au moins deux au Japon. L'inflation anticipée à long terme reste pourtant proche de la cible (environ 2,2 % en France) : la remontée des taux longs, redevenus un facteur de risque à part entière, reflète avant tout l'inquiétude sur les déficits publics et le contexte politique. Nous retenons trois éléments structurants : la hausse des taux longs n'est probablement pas achevée ; l'inflation continuera à se diffuser au cours des six prochains mois ; enfin, un décalage s'accentue entre les anticipations de marché et les trajectoires envisagées par les banques centrales.

Évolution des rendements des emprunts d'État à 10 ans



Sources : Bloomberg, Dauphine AM. Données arrêtées au 23/10/2026.

Au 23 octobre, les États-Unis et la France empruntent désormais à 5,00 % sur 10 ans, plus cher que l'Italie (4,57 %), contre 3,33 % pour l'Allemagne, tous proches de leurs plus hauts depuis 2019. Depuis le 31 décembre, un emprunt d'État français recule d'environ 5 % et un emprunt américain d'environ 6 % : le marché obligataire n'est plus une valeur refuge et évolue dans le même sens que les actions. Cette hausse pèse à la fois sur la valeur des obligations et sur le coût du capital des entreprises.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

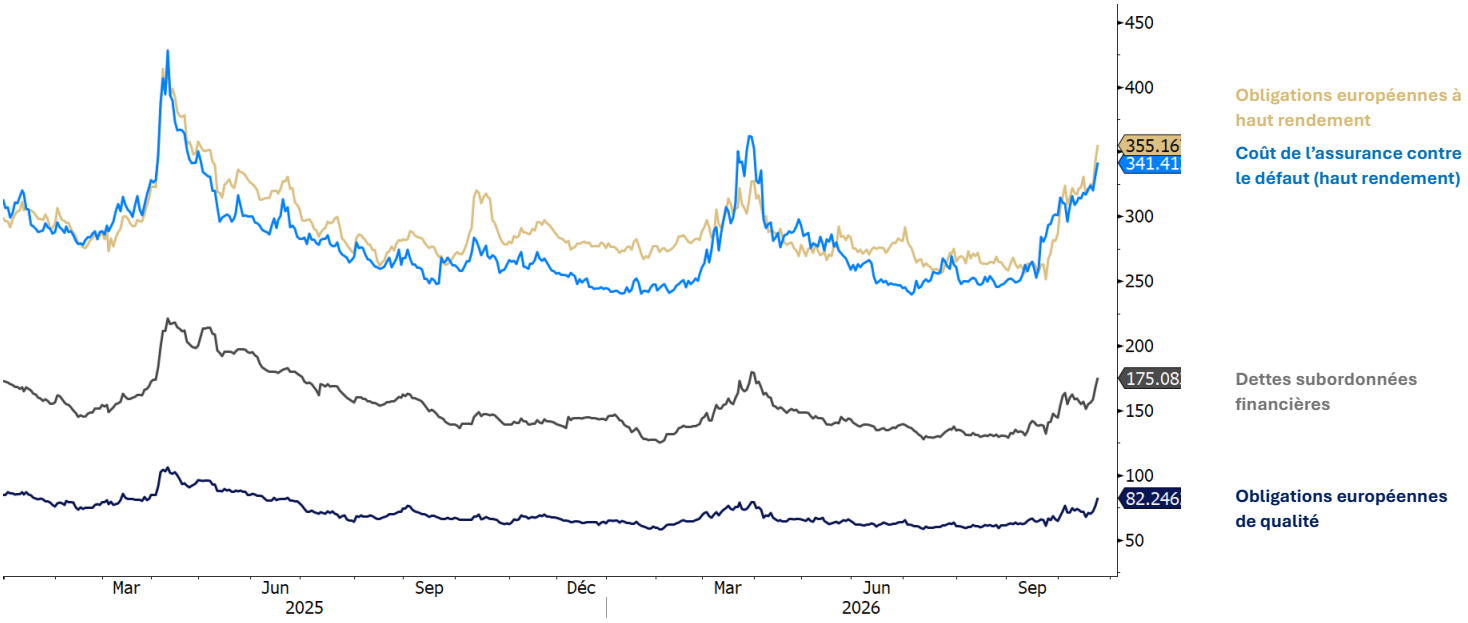
Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

Le risque ne se limite plus aux taux, il va se diffuser au crédit

Lorsque le taux sans risque monte, les obligations d'entreprises subissent d'abord un effet de valorisation. Mais si le coût de refinancement reste durablement élevé, le risque devient également fondamental : avec une hausse d'environ 150 points de base des taux souverains, une entreprise à haut rendement qui empruntait à 4,5 % paie désormais près de 7 %, ce qui freine l'investissement et fragilise les signatures les plus endettées. Le marché redevient ainsi plus discriminant entre obligations de qualité (Investment Grade), à haut rendement (High Yield), dettes subordonnées (remboursées après les autres créanciers en cas de difficulté de l'émetteur) et dettes émergentes. Cette sélectivité est saine : les primes de risque se reconstituent depuis septembre, surtout sur le haut rendement, sans retrouver les niveaux des récents épisodes de tension. Au 23 octobre, l'écart de rendement par rapport aux emprunts d'État atteint en zone euro environ 82 points de base pour les obligations de qualité, 175 pour les subordonnées financières et 355 pour le haut rendement.

Évolution du coût de financement des entreprises selon leur note de crédit

Les écarts de taux des obligations d'entreprises européennes ont augmenté depuis septembre, mais restent loin des niveaux observés lors des dernières périodes de tension sur les marchés.



Sources : Bloomberg, Dauphine AM. Données arrêtées au 23/10/2026.

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

Une prudence sélective, pas une sortie du marché obligataire

Notre stratégie de gestion repose sur quatre convictions principales :

- **Maturités courtes et taux variables[1] :** nous les privilégions afin de limiter la sensibilité des portefeuilles à une nouvelle remontée des rendements. Le haut rendement est limité aux échéances de 3 ans maximum, sans exposition aux obligations souveraines ni aux obligations de qualité à échéance longue.
- **Une allocation cœur-satellite :** un cœur défensif de fonds de crédit court terme, complété par des convictions ciblées et une gestion obligataire flexible, détaillées ci-après.
- **Une poche obligataire allégée :** à titre indicatif, sur un profil prudent, elle passe de 50 % à 45 % au profit de stratégies décorrélées, dont la performance ne dépend ni des taux ni de la direction des marchés (de 10 % à 15 %). L'exposition aux subordonnées financières est divisée par deux, mais conservée pour leur rendement.
- **Une poche de liquidités :** conservée pour saisir les opportunités lorsque l'élargissement des primes de risque offrira une rémunération jugée attractive.

États-Unis : une Réserve fédérale attentive aux tensions inflationnistes

Contrairement à la période post-Covid, durant laquelle le caractère supposé transitoire de l'inflation avait retardé le resserrement monétaire, la Réserve fédérale se montre désormais plus attentive aux premiers signes de résurgence des pressions sur les prix. Plusieurs facteurs justifient cette vigilance :

- la solidité relative de l'économie américaine et du marché du travail ;
- les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et leurs conséquences sur les prix de l'énergie ;
- le risque de diffusion des hausses de prix à l'ensemble de l'économie ;
- la poursuite d'investissements massifs, notamment dans les infrastructures technologiques et les centres de données.

[1] Obligation à taux variable : obligation dont le coupon est révisé périodiquement en fonction d'un taux de référence (€STR, Euribor, SOFR…) augmenté d'une marge fixe. Sa valeur est ainsi peu sensible aux variations des taux d'intérêt.

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

Construction des portefeuilles obligataires : une allocation cœur-satellite

Nos portefeuilles obligataires s'organisent autour d'une allocation cœur-satellite, qui conjugue la stabilité d'un portage court terme et des convictions ciblées.

La poche cœur : stabilité et portage court terme

Le cœur de portefeuille est constitué principalement de fonds de crédit à duration courte, notamment des fonds datés à échéance 2028, qui privilégient la visibilité des flux financiers et la maîtrise du risque de taux.

Cette allocation poursuit trois objectifs : sécuriser le portage obligataire, limiter la volatilité en cas de remontée des rendements souverains et conserver une réelle flexibilité dans nos arbitrages. Nous restons attentifs à la durée de vie résiduelle des fonds datés : à l'approche de leur échéance, leur intérêt diminue au regard des besoins de réinvestissement.

Les poches satellites : dette émergente et obligations nordiques

Les allocations satellites regroupent nos positions tactiques et nos convictions spécifiques, destinées à améliorer le rendement global du portefeuille.

- **Dette émergente :** les fonds obligataires émergents conservent une dynamique de performance favorable. Ils constituent une source complémentaire de diversification et de rendement, moyennant une sélection rigoureuse des émetteurs et des risques pays.
- **Obligations nordiques :** principalement norvégiennes, elles demeurent une conviction forte, fondée sur la solidité des fondamentaux économiques et institutionnels de ces pays et, pour la Norvège, sur l'ampleur de ses réserves financières souveraines. Elles contribuent en outre à réduire la concentration du risque sur les marchés français et américain.

Les conditions d'un retour plus offensif

Trois évolutions pourraient nous conduire à revoir favorablement notre appréciation :

- **Une détente géopolitique au Moyen-Orient :** elle entraînerait une baisse durable des prix de l'énergie et des anticipations d'inflation ;
- **Une clarification des politiques monétaires :** elle offrirait une meilleure visibilité sur la trajectoire des taux directeurs et des rendements souverains ;
- **Un élargissement significatif des primes de risque :** il offrirait enfin une rémunération cohérente avec les incertitudes économiques et financières.

En France, les risques budgétaires nous semblent davantage structurels que conjoncturels : nous n'anticipons pas de disparition rapide de la prime de risque souveraine française, même en cas d'apaisement géopolitique.

> **Notre approche :** *une logique de « sniper ». Préserver notre flexibilité et attendre que le risque soit suffisamment rémunéré, possiblement au printemps prochain, avant de renforcer nos positions.*

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

02

Actions

Prudence sur l'Europe, confiance dans les États-Unis

DANS CETTE PARTIE

Synthèse actions · Nos convictions thématiques · La souveraineté énergétique

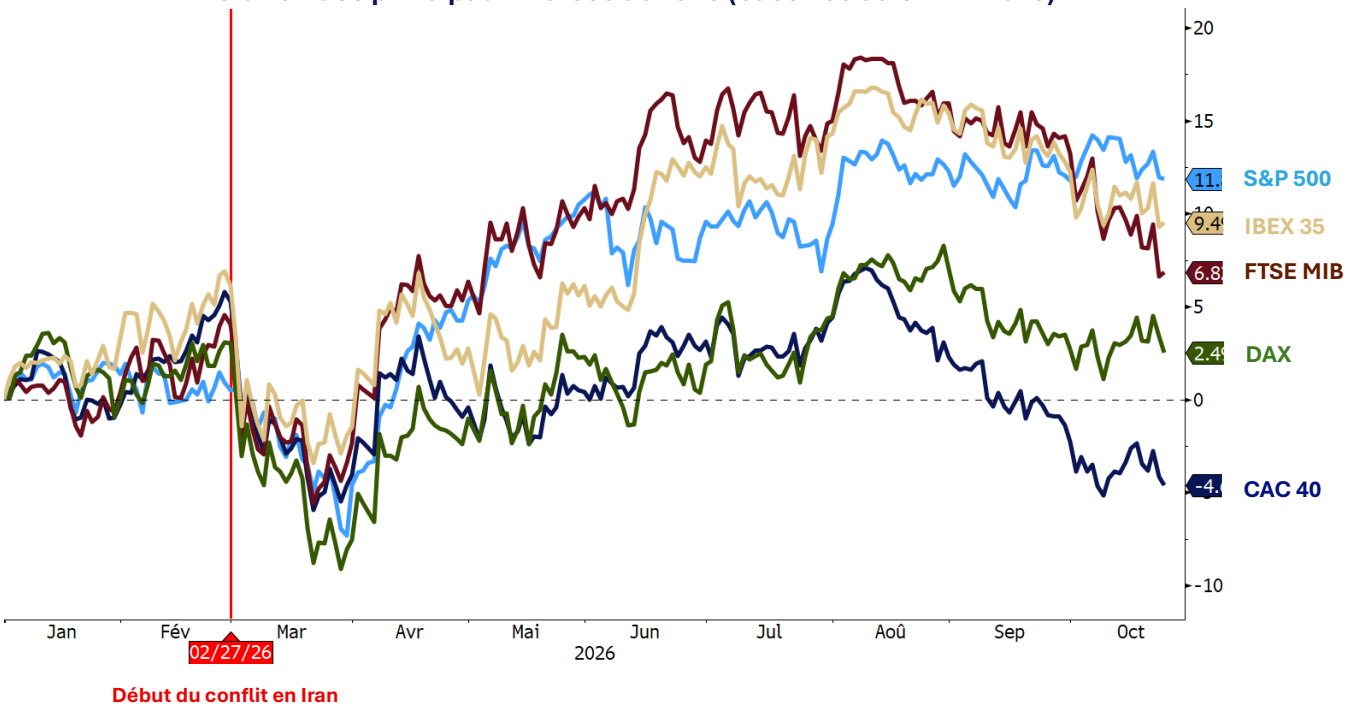
Document d'informations non contractuel – Dauphine AM, filiale de Rhétorès Groupe – 67 rue la Boétie 75008 Paris – Tel :01 47 20 58 07 – www.dauphine-am.fr *– agrément AMF n°GP-17000033*

Actions : prudence sur l'Europe, confiance dans les États-Unis

Historiquement, les tensions sur le marché obligataire finissent par se transmettre aux actions, via le coût et l'accès au financement des entreprises. Ce mouvement s'amorce : le CAC 40, qui affichait une hausse d'environ 10 % depuis le début de l'année, est désormais en recul d'environ 5 %, soit un repli de près de 15 % depuis ses plus hauts, ce qui dépasse le cadre d'une simple correction. Les marchés américains résistent mieux, portés par le cycle d'investissement lié à l'Intelligence Artificielle.

Les fondamentaux restent néanmoins solides. Le deuxième trimestre a été exceptionnel et le troisième reste très fort, à l'image de Schneider Electric, en croissance de 16 %, qui relève ses objectifs. La croissance attendue des bénéfices atteint 30 % cette année, après 15 % l'an dernier, une dynamique rarement observée hors sortie de crise. Elle s'appuie sur des investissements sans précédent : environ 700 milliards de dollars engagés cette année par les géants américains de la technologie, et près de 2 000 milliards encore à venir. Les sociétés européennes, qui réalisent souvent 30 à 40 % de leur chiffre d'affaires aux États-Unis, en bénéficient également.

Évolution des principaux indices actions (base 100 au 31/12/2025)



Source : Bloomberg, au 23/10/2026.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Notre positionnement

Europe : exposition réduite. Dans les PEA, les titres vifs européens laissent place à une gestion internationale en ETF, et l'exposition aux banques européennes, secteur cyclique dont les valorisations se sont nettement redressées en trois ans, est ramenée à zéro.

États-Unis et monde : exposition renforcée, les montants issus de l'Europe étant réalloués vers les actions américaines, les fonds mondiaux et les grandes tendances de long terme.

Protection : au sein de notre fonds actions européennes, 10 % de l'actif est couvert par une position vendeuse sur le CAC 40 et 9 % est conservé en liquidités, sans aucune banque française et après la sortie des valeurs les plus cycliques.

Thématiques : conviction maintenue sur l'électrification, la souveraineté européenne et les infrastructures.

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

Nos convictions thématiques pour le second semestre 2026



Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

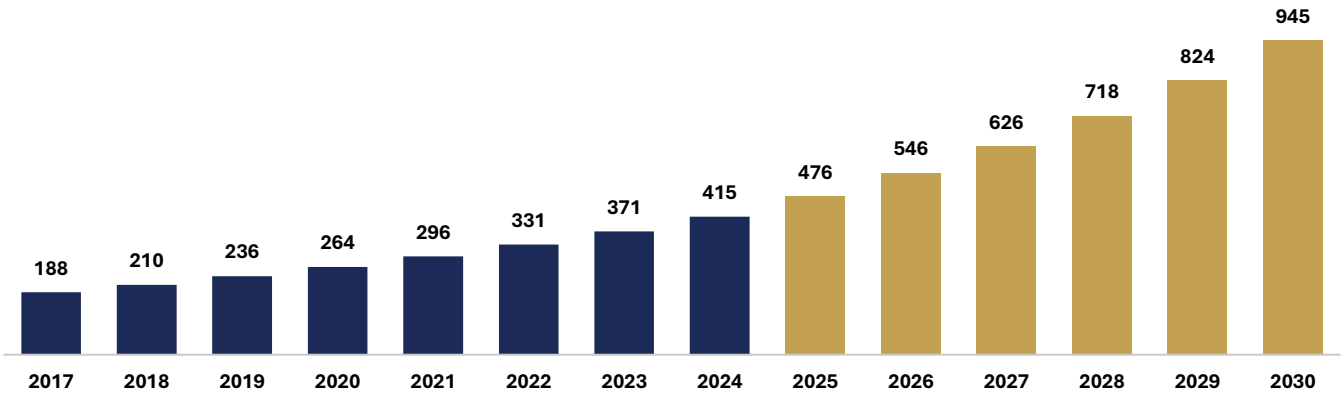
Focus sur la souveraineté énergétique : l'électrification au cœur d'un supercycle

L'électrification s'impose comme un mouvement de fond, porté à la fois par l'essor de nouveaux usages, par un enjeu d'indépendance énergétique et par un besoin massif de modernisation des infrastructures.

L'Intelligence Artificielle fait basculer la demande d'électricité

Le premier moteur de cette dynamique est technologique. Dans un scénario intégrant le développement de l'Intelligence Artificielle (IA) et des centres de données, la consommation électrique européenne pourrait augmenter de plus de 40 % d'ici 2033 par rapport à 2023. Et les progrès d'efficacité énergétique des centres de données ne devraient pas freiner cette tendance. Historiquement, les gains d'efficacité élargissent les usages plutôt qu'ils ne réduisent la consommation totale. La conséquence pour l'investisseur est nette : le facteur limitant du déploiement de l'IA n'est plus tant l'accès aux puces que l'accès à l'électricité et aux infrastructures qui la distribuent. Ce goulot d'étranglement est déjà visible : plusieurs États américains ont suspendu temporairement les nouveaux raccordements de centres de données au réseau, et au Texas, un audit des projets pourrait en retarder près de la moitié de plusieurs mois. Pour sécuriser leur approvisionnement, les géants du numérique se tournent vers le nucléaire au travers de contrats de long terme, à l'image de Google, qui s'est engagé en octobre auprès de Constellation sur 20 ans pour 890 MW de capacités nouvelles, dans le sillage d'Amazon et de Meta.

Estimation de l'évolution de la consommation électrique mondiale des centres de données (en TWh/an)



Sources : Goldman Sachs Global Research, JP Morgan, Dauphine AM, estimations au 30/09/2026. Données 2017-2024 historiques, 2025-2030 estimées.

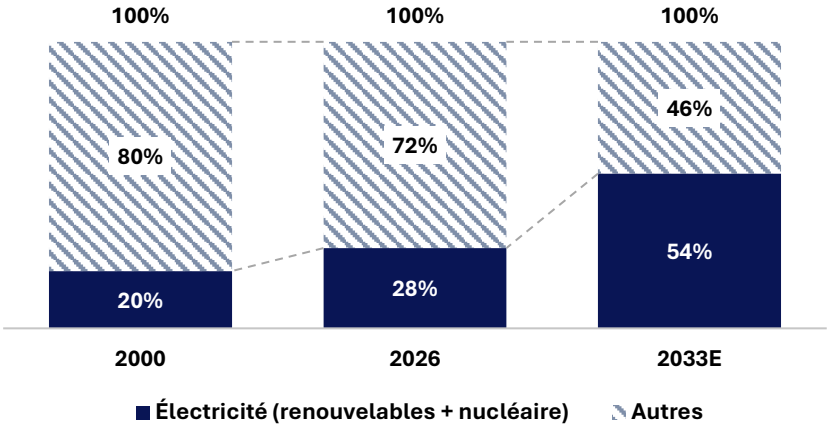
Cette pression sur la chaîne électrique se voit déjà dans les opérations de marché : la multiplication des acquisitions dans les équipements de puissance et de refroidissement depuis 2025 témoigne des besoins croissants en infrastructures pour déployer les capacités de calcul liées à l'IA.

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

Souveraineté énergétique, le cas de l'Europe

Au-delà de l'IA, l'électrification répond aussi à un enjeu stratégique pour l'Europe : réduire sa dépendance aux énergies importées. La part de l'électricité dans le mix énergétique primaire européen pourrait passer de 28 % aujourd'hui à 54 % en 2033. Cela faciliterait le remplacement des hydrocarbures importés par une production domestique renouvelable et nucléaire.

Mix énergétique primaire de l'UE-27 (TWh et %) : 2000, aujourd'hui et estimation 2033



Source : Goldman Sachs Global Investment Research, au 30/09/2026.

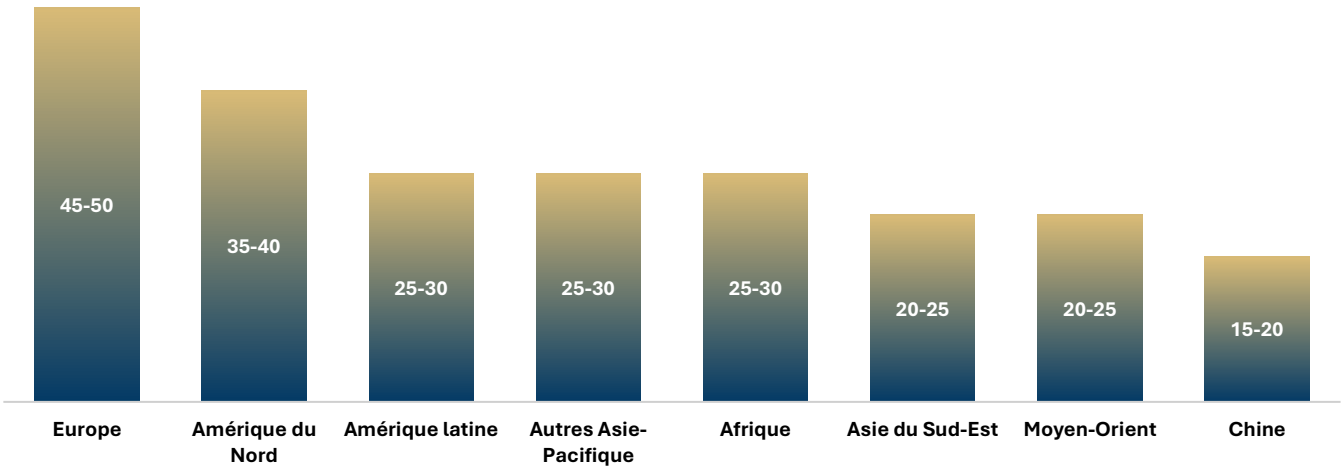
Les énergies renouvelables sont au cœur de cette bascule : la part de l'éolien et du solaire dans la production électrique de l'UE pourrait passer de 19 % en 2020 à 52 % en 2030.

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

Les infrastructures vieillissantes et insuffisantes nécessitent des investissements colossaux

Encore faut-il que le réseau puisse absorber cette double hausse de la demande et de la production. Âgé en moyenne de 45 à 50 ans, le réseau électrique européen doit être profondément modernisé pour accompagner l'essor des nouveaux usages électriques et des capacités renouvelables.

Âge moyen estimé des réseaux électriques par région (années)



Sources : Goldman Sachs Global Research, Dauphine AM. Données au 30/09/2026

Ce retard s'explique par un déséquilibre des investissements, massivement portés sur la production, en particulier renouvelable (de l'ordre de 1 400 Md$ en 2024), pendant que le réseau restait le parent pauvre (environ 400 Md$). Or, un mégawatt produit qui ne peut être acheminé ne sert à rien : c'est le réseau, et non la capacité de production, qui devient le véritable facteur limitant.

Les chiffres de cette partie sont issus de JP Morgan, Goldman Sachs Global Research et Dauphine AM, données au 30/09/2026.

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

03

Marchés émergents

Des gagnants très concentrés, une prudence de mise

DANS CETTE PARTIE

Deux familles de pays émergents · Notre positionnement

Émergents : des gagnants très concentrés, une prudence de mise

Les marchés émergents se divisent en deux familles. D'un côté, les pays producteurs de technologies, au premier rang desquels la Corée du Sud : la pénurie de mémoires destinées aux centres de données a fait flamber les prix et les commandes des fabricants comme Samsung et SK Hynix, et l'indice coréen KOSPI a progressé d'environ 47 %. De l'autre, les exportateurs de matières premières, comme le Brésil, portés par un baril de pétrole proche de 117 dollars. Le reste de l'univers émergent évolue dans un contexte nettement plus difficile.

La pérennité de ces performances reste incertaine : une fois les capacités de production de puces et les centres de données construits, le pouvoir de fixation des prix des fabricants de mémoires devrait s'éroder.

Les marchés émergents à deux vitesses

Performances du KOSPI (Corée du Sud) et de l'Ibovespa (Brésil) depuis le 31/12/2025



Sources : Bloomberg, Dauphine AM. Les données sont arrêtées au 23 octobre 2026.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Notre positionnement

Actions émergentes : pas de renforcement à ce stade ; des gains aussi concentrés pourraient ne pas se reproduire.

Dette émergente : maintenue en poche satellite de nos portefeuilles obligataires, avec une sélection rigoureuse des émetteurs sur un marché redevenu plus discriminant.

Sélectivité : vigilance accrue sur les pays qui ne bénéficient ni du cycle technologique ni de la hausse des prix des matières premières.

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

04

Matières premières

Le pétrole, facteur de tension à court terme

DANS CETTE PARTIE

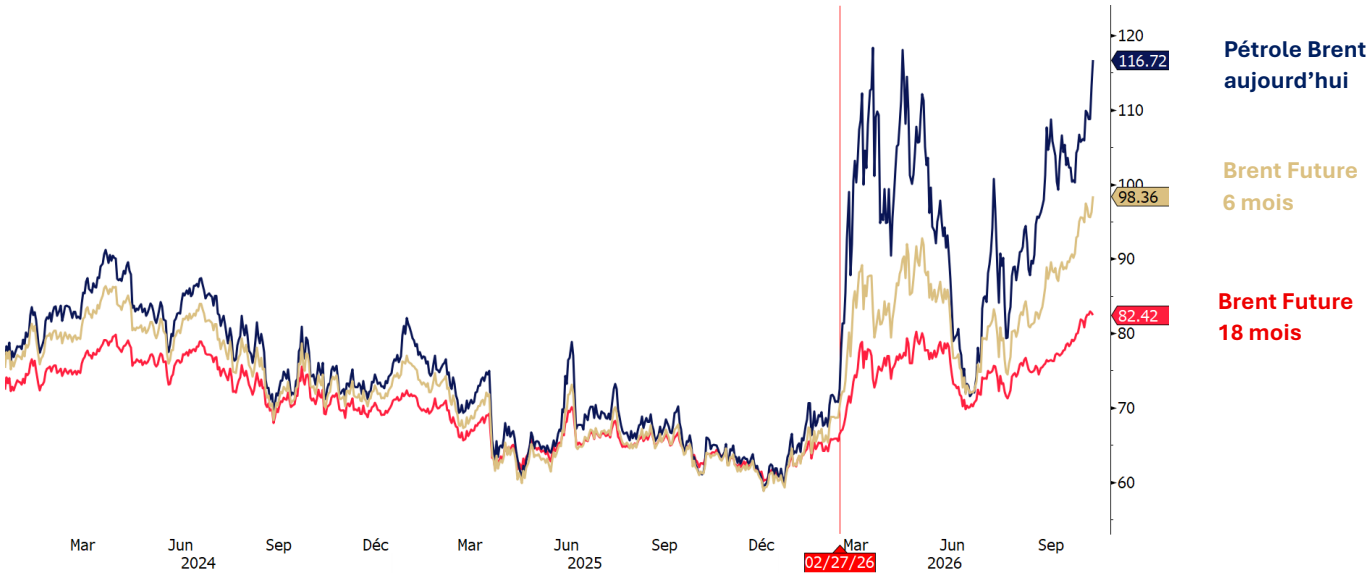
Le pétrole et l'inflation · L'enjeu européen · Notre positionnement

Matières premières : le pétrole, facteur de tension à court terme

Le conflit au Moyen-Orient maintient le baril de pétrole près de 117 dollars. Cette flambée entretient les pressions inflationnistes de court terme et conforte les banques centrales dans leur cycle de resserrement. Une partie des investisseurs y voit d'ailleurs la principale cause des tensions actuelles, ce qui explique en partie la résistance des marchés actions. À moyen terme, plusieurs forces restent toutefois déflationnistes : la démographie, l'Intelligence Artificielle et la substitution progressive des énergies fossiles par d'autres sources d'approvisionnement.

Pour l'Europe, importatrice d'hydrocarbures, l'enjeu est aussi stratégique : l'électrification, développée dans nos convictions thématiques, doit réduire sa dépendance aux énergies importées, au prix d'investissements massifs dans des réseaux longtemps délaissés.

Évolution du prix du baril de Brent (en dollars)



Sources : Bloomberg, Dauphine AM. Les données sont arrêtées au 23 octobre 2026.

Notre positionnement

Pétrole : principal facteur de risque de court terme pour l'inflation et les taux, que nous suivons de près.

Électrification : exposition privilégiée au travers de notre thématique « souveraineté énergétique » : réseaux, infrastructures et équipements électriques.

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

05

Devises

Le dollar, amortisseur en cas de stress européen

DANS CETTE PARTIE

L'euro face au dollar · Le coût de la couverture · Notre positionnement

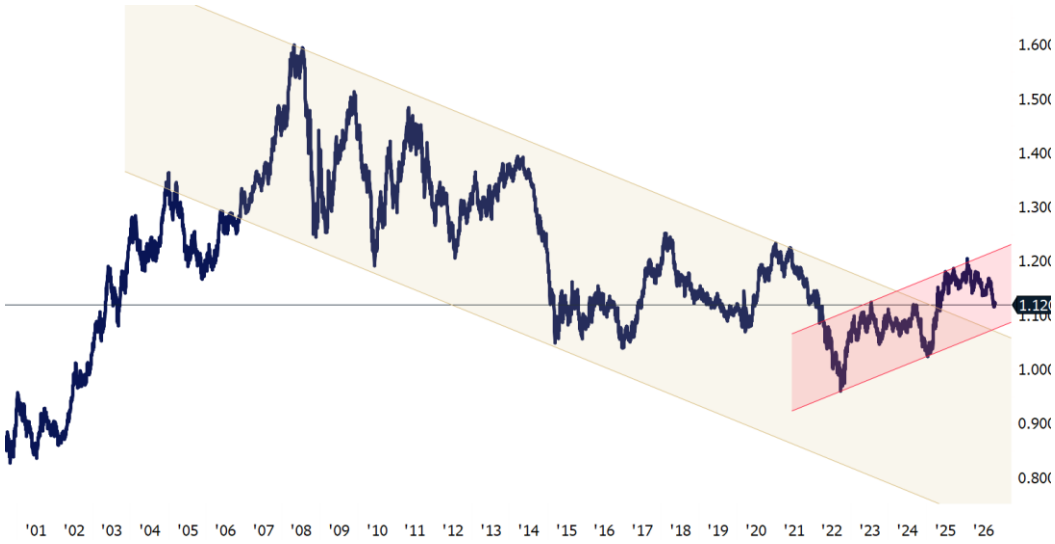
Devises : le dollar, amortisseur en cas de stress européen

Dans un contexte de resserrement monétaire généralisé, l'euro, autour de 1,12 dollar, reste exposé au risque spécifique européen : inquiétudes sur les déficits et la trajectoire de la dette, notamment en France, et calendrier électoral particulièrement chargé, avec des scrutins en Italie, en Allemagne et en Espagne. En cas de regain de stress sur la zone euro, la monnaie européenne pourrait s'affaiblir face au dollar.

Dans ce contexte, la couverture du risque de change a un coût élevé, d'environ 1,7 à 1,8 % par an, qui pèse directement sur la performance des investissements en dollars. À l'inverse, une exposition non couverte au dollar peut jouer un rôle d'amortisseur dans un scénario de tensions européennes et apporter un supplément de performance.

Le risque d'un nouveau coup de faiblesse de l'euro

Après trois ans de progression, l'EUR/USD reste contraint par une tendance baissière structurelle



Sources : Bloomberg, Dauphine AM. Les données sont arrêtées au 23 octobre 2026.

Notre positionnement

Dollar : lorsque le choix existe, préférence pour les parts non couvertes contre le dollar.

Parts couvertes : pour les investisseurs ayant basculé vers des parts couvertes, un retour vers les parts non couvertes peut être envisagé.

Taux variables hors zone euro : privilégiés pour les revenus réguliers versés par leurs coupons, tout en limitant l'exposition aux variations des taux locaux.

Stratégies décorrélées : sélection de parts en euros sans risque de change, afin que leur rôle de diversification ne dépende pas de l'évolution des devises.

Ce document présente nos convictions à titre purement indicatif. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription. Tout investissement comporte un risque de perte en capital. Pour le détail des risques associés, nous vous invitons à consulter les rubriques « Avertissements » et « Principaux risques » en fin de document.

Avertissements

Dauphine AM, filiale de Rhétorès Groupe, est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-17000033 en date du 04/12/2017. Cette communication commerciale a été préparée pour des investisseurs professionnels et non professionnels. Ce document, publié à titre d'information uniquement, possède un caractère privé et confidentiel ; il ne doit être utilisé que par la personne à laquelle Dauphine AM a transmis ce document. Cette présentation n'est donnée qu'à titre indicatif et ne constitue, ni une recommandation, ni une offre ou une sollicitation de souscription à ce produit. Il ne constitue en aucun cas un élément contractuel. Ce support est conservé par le service gestion d'actifs de Dauphine AM pour une durée de 10 ans à compter de sa date de publication. Ce document est la propriété intellectuelle de Dauphine AM. Il a été soumis au contrôle interne pour accord avant utilisation et diffusion. La reproduction, la modification ou la transmission à un tiers de tout ou partie de ce document est strictement interdite sans une autorisation écrite préalable de Dauphine AM.

Les données recueillies sont issues de diverses sources internes et externes. Elles sont considérées comme des sources fiables par Dauphine AM mais ne saurait engager sa responsabilité en cas d'inexactitude. Le portefeuille, les valeurs figurant dans ce document sont soumises aux fluctuations du marché et aucune garantie ne peut être donnée quant à leur évolution future. L'attention des investisseurs est portée sur le fait que les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Les informations présentées dans cette communication commerciale ne suffisent pas à juger des avantages, des risques et frais des produits. Ces informations présentées sont exactes au 23/10/2026.

Toute opération de marché sur instrument financier comporte des risques, notamment du fait des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des cours ou des prix des actions ou des obligations, des indices boursiers, des prix des marchandises ou des denrées. Avant toute transaction, l'investisseur doit s'assurer que les investissements proposés correspondent à sa situation financière et à ses objectifs en termes de placement ou à sa capacité de financement. Il doit prendre en compte les caractéristiques des produits ou services proposés présentés dans la documentation contractuelle (dont mandat de gestion, mandat d'arbitrage, prospectus, DIC, rapport de gestion) et réglementaire communiquée (ou disponible gratuitement sur demande ou en téléchargement sur le site www.dauphine-am.fr), comprendre la nature des supports d'investissement, leurs caractéristiques et leurs risques de perte en capital.

Pays de diffusion : France. Langue : Français. Mode de diffusion : Mail.

Principaux Risques

Les informations présentées dans cette communication commerciale ne suffisent pas à juger des avantages, des risques et frais des produits.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le mandat ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement ou totalement.

RISQUE LIÉ À LA GESTION DISCRÉTIONNAIRE

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le mandat ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. Sa performance peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valorisation du mandat pourrait baisser.

RISQUE DE MARCHÉ ACTION

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur des titres détenus en portefeuille et la valeur liquidative des fonds dans lesquels le mandat est investi pourront baisser.

RISQUE DE TAUX

En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investis à taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative des fonds dans lesquels le mandat est investi.

RISQUE DE CRÉDIT

En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur liquidative des fonds dans lesquels le mandat est investi pourra baisser.

RISQUE LIÉ AUX OBLIGATIONS CONVERTIBLES

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative des fonds dans lesquels le mandat est investi.

RISQUE LIÉ À L'UTILISATION DES PRODUITS DÉRIVÉS

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative des fonds dans lesquels le mandat est investi en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

RISQUE DE CHANGE

Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entraîner la baisse de la valeur des instruments dans lesquels le mandat est investi.

RISQUE LIÉ À L'INVESTISSEMENT PETITE CAPITALISATION

En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Dans ce cas, la valeur liquidative des fonds dans lesquels le mandat est investi peut baisser plus rapidement et plus fortement.

RISQUE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS DANS LES TITRES SPÉCULATIFS (HAUT RENDEMENT)

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative des fonds dans lesquels le mandat est investi.

RISQUE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS DANS DES THÉMATIQUES

Investir sur des thématiques telles que présentées expose à un risque de perte en capital et à une forte volatilité, ces secteurs restant cycliques et sensibles à la concurrence, à l'évolution réglementaire et aux valorisations.